

# RÉUSSIR UNE DÉMARCHE CLIMAGRI® SUR SON TERRITOIRE, LES POINTS CLEFS ISSUS DES PREMIÈRES EXPÉRIENCES EN AQUITAINE



Dans le cadre des programmes alliant agriculture et climat à l'échelle des territoires, l'expérience et l'analyse des projets menés en Aquitaine sur quatre territoires ont permis **d'identifier les facteurs de réussite et de tirer les enseignements des démarches les plus pertinentes.**

La démarche ClimAgri® permet d'enclencher **une réelle dynamique sur son territoire.** Elle est le résultat d'une forte implication de nombreux partenaires et s'appuie sur la nécessaire mise en place d'un **espace de concertation, de discussion et de réflexion.**

Même si chaque territoire a ses propres caractéristiques, certains facteurs sont incontournables pour réussir une démarche ClimAgri®. Les éléments ci-après sont issus d'une compilation des analyses réalisées par le Réseau Action Climat-France (atténuer les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole en France - Recueil d'expériences territoriales- [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org)- Juin 2013), Solagro, ISL, Oreade-Brèche (Rapport de compilation des diagnostics ClimAgri® - Août 13) ainsi que de la Chambre d'Agriculture de Dordogne pour les projets aquitains.

Les porteurs, animateurs  
et financeurs de  
la démarche ClimAgri® :



# Les facteurs de réussite en amont de la démarche



## RECONNAÎTRE LA SPÉCIFICITÉ DU SECTEUR AGRICOLE VIS-À-VIS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Concernant la problématique GES et énergie, l'agriculture est plus complexe à appréhender que les activités d'autres secteurs, dont les émissions sont majoritairement liées aux consommations directes d'énergie fossile. La spécificité du secteur agricole réside dans la nature de ses émissions qui sont :

→ essentiellement diffuses : réparties en une multitude de petites sources sur le territoire,

→ non énergétiques : elles proviennent peu de la combustion directe d'énergies fossiles mais surtout de la fabrication des intrants, de la fermentation entérique des ruminants, des déjections animales, des sols,

→ fortement dépendantes de processus chimiques et biologiques.

Ces caractéristiques rendent plus délicates la mesure de ces émissions et l'évaluation des actions entreprises pour les maîtriser.

De plus, l'agriculture et la forêt contribuent spécifiquement à réduire

les émissions en stockant le CO<sub>2</sub> dans les sols et la biomasse, ainsi qu'en alimentant d'autres secteurs (transport, industrie, habitat, énergie) en carbone renouvelable, notamment au travers des énergies renouvelables, des biomatériaux (dont le bois), de la chimie verte, etc.

**A l'échelle territoriale, la première étape est donc de partager cette spécificité, préalable à la mise en œuvre de politiques locales.**

## COMPRENDRE ET S'ADAPTER AU CONTEXTE LOCAL

Au préalable, il est indispensable de **repérer et de comprendre les dynamiques locales existantes sur le sujet, et d'en identifier les facteurs favorables** (acteurs moteurs, ressources financières disponibles, projets existants, ...) comme les facteurs défavorables (viabilité économique des exploitations agricoles, perception de l'agriculture, ...).

Il est intéressant de noter que l'organisation d'événements « hors murs » et les visites de fermes ou de stands dans des manifestations locales, peut contribuer à une forme d'ouverture envers des personnes peu entendues habituellement.

# Les enseignements sur le déroulé de la démarche

## UNE SOUPLESSE DANS LA CONDUITE DU PROJET

Par essence, les démarches ClimAgri® sont liées à un territoire rural impliquant une multiplicité d'acteurs et de profils agricoles et forestiers très variés. Le tableur ClimAgri® et la démarche d'accompagnement mise en place par l'ADEME répondent à cette exigence de souplesse. La principale difficulté réside dans le fait que les acteurs du projet doivent respecter plusieurs « étapes » pour garantir la collaboration de tous tout au long de la démarche. La première

étape consiste en la validation et l'appropriation de l'état des lieux (via réunions publiques, outils de communication...). Si cette première étape n'est pas réalisée dans de bonnes conditions, il sera difficile de construire un plan d'actions pertinent, et surtout d'en assurer une mise en œuvre efficace et coordonnée. **Les démarches qui ont su adapter leurs calendriers et leurs moyens aux profils et au rythme des acteurs en ont tiré avantage par rapport à celles qui sont restées contraintes par un calendrier trop juste ou des moyens insuffisants.**



Les démarches ClimAgri® les plus abouties sont celles qui ont notamment réussi à mobiliser un grand nombre d'acteurs et à collecter des informations. Cela suppose que les acteurs sollicités se sentent personnellement impliqués et s'approprient les résultats au fur et à mesure. Il est donc important de **ne pas fixer un cadre trop rigide au début du projet**

(comme par exemple des objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES et de consommation d'énergie) qui risquerait de donner l'impression que la démarche est déconnectée du terrain.

### DÉFINIR UN CADRE D'ÉCHANGE ET UN ANIMATEUR

Pour impliquer les acteurs dans la démarche, il est primordial de poser ou de négocier un cadre d'échange qui précise la finalité des rencontres, leur fréquence, les productions attendues, etc. Ce contrat tacite entre les organisateurs et les participants permet d'éviter les ressentiments et les frustrations qui en découlent (« tout ça pour ça »).

L'animation des échanges du groupe peut être internalisée ou externalisée. Dans tous les cas, elle doit être perçue comme légitime et objective par l'ensemble des acteurs. Objectif et à l'écoute, l'animateur ne doit pas pour autant rester neutre : il comprend et assume pleinement son rôle de catalyseur ayant pour objectif de faire naître des actions collectives

### VALORISER LES DONNÉES ET LES EXPERTS ACTEURS LOCAUX

Une démarche ClimAgri® peut, selon la complexité des territoires de projet, mobiliser de nombreuses compétences techniques dans des domaines tels que : la conduite des élevages (laitiers, viandes, granivores, ...), la conduite des cultures (cultures annuelles, pérennes, prairies, ...), la sobriété énergétique, la production d'énergie renouvelable, la gestion forestière, le climat, la biodiversité, les phytosanitaires, etc. De plus, sur chacun de ces domaines, ClimAgri®, requiert une maîtrise des pratiques courantes (mises en place chez la majorité des agriculteurs) pour en faire l'état des lieux et des pratiques innovantes pour créer des plans d'actions adaptés. Ainsi, **les initiateurs de la démarche doivent pouvoir s'appuyer sur le savoir d'experts locaux et les mobiliser facilement.**

## Dans la réalisation du plan d'actions, promouvoir une approche globale...

Les diagnostics réalisés en agriculture révèlent que les principales émissions de GES sont liées à des processus biologiques (fermentation entérique des ruminants, déjections animales, dégradation des matières organiques) ainsi qu'à la dépendance des exploitations agricoles aux intrants (engrais minéraux, alimentation animale, consommation de fioul et d'électricité). Il en résulte que, pour réduire les émissions de GES agricoles, les actions ne peuvent pas se focaliser, comme dans d'autres secteurs, sur les seules consommations d'énergie : **il est nécessaire d'avoir une vision systémique non seulement à l'échelle des exploitations, mais également à celle des territoires et des filières.**

### ... À L'ÉCHELLE DE L'EXPLOITATION

L'exploitation agricole est une entité complexe composée de compartiments en relation. Des évolutions ciblées sur tel ou tel aspect (assolement, travail du sol, réduction des engrais, gestion des effluents, etc.) auront des conséquences sur les émissions de GES de l'ensemble du système de production mais aussi sur les résultats économiques.

Il est donc souvent nécessaire de **mettre en place une démarche globale de progrès, l'objectif étant d'amener les agriculteurs à faire évoluer leurs habitudes de production** en fonction du critère GES, mais pas uniquement. Elle intégrera d'autres enjeux essentiels tels que la viabilité économique des fermes, le niveau de production, les éléments sociologiques (par exemple la pénibilité du travail, l'accès à la main d'œuvre qualifiée) et les autres impacts environnementaux (sol, eau, biodiversité, qualité de l'air).



### ... À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Au-delà de l'approche systémique de l'exploitation agricole, les réflexions de lutte contre le changement climatique dans le secteur agricole amènent les collectivités à s'interroger sur **les conditions nécessaires pour développer et maintenir une agriculture « durable », répondant aux attentes du territoire.** Cela entraîne des interrogations plus larges que celles qui sont uniquement focalisées sur les pratiques agricoles comme la question de la demande alimentaire, levier important pour modifier l'offre agricole. D'autres aspects sont également abordés comme ceux du foncier, de l'aménagement, de la performance économique des exploitations et du maintien des fermes sur le territoire. D'autres acteurs majeurs comme les coopératives agricoles ou les interprofessions se révéleront relais, catalyseurs et acteurs de ces démarches de territoire. Des réflexions sur la valorisation des produits agricoles et la modification des pratiques alimentaires peuvent être menées avec des entreprises locales de transformation pour imaginer la mise en place de filières locales répondant à des critères environnementaux.

# Les trois rôles des collectivités pour dynamiser les territoires

Grâce à leurs champs de compétences, les collectivités peuvent toutes contribuer à favoriser une agriculture plus sobre en énergie et en émissions de gaz à effet de serre. Le Conseil Général de la Somme (livre blanc 2011) a mis en exergue trois rôles clés des collectivités qui doivent permettre de faciliter la mise en œuvre d'actions.

## → La collectivité animatrice

Être présent sur le territoire pour une appropriation par tous les acteurs des enjeux climatiques (et énergétiques). Les expériences décrites montrent qu'un programme d'action ne se décrète pas : il se construit avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette phase de dialogue territorial est cruciale car elle conditionne ensuite le bon déroulé des réflexions et l'acceptation des mesures qui seront retenues et mises en place. Cette étape doit s'inscrire dans la durée pour permettre une bonne compréhension des enjeux, laisser le temps à chacun d'exprimer ses attentes et ses craintes pour favoriser la création d'une culture commune « agriculture et changement climatique ». **Les moments de tensions sont inhérents à ce type de démarche et parfois nécessaires** pour continuer à avancer de façon constructive. Sans être bloquants sur les territoires étudiés, ils se sont avérés être sources d'échanges et de progrès. **Les collectivités ont donc ici un rôle clé à jouer car ce sont elles qui donnent l'impulsion et entretiennent ensuite les mouvements de concertation et d'échanges. Ces échanges sont primordiaux lorsque la démarche s'inscrit dans le cadre de projets plus larges de planification territoriale (ou de PCET) afin d'entretenir des ponts entre les différents axes de ceux-ci.**

## → La collectivité catalyseuse

Réorienter les politiques pour contribuer à l'atteinte des objectifs territoriaux. Par leurs choix budgétaires, les collectivités contribuent à orienter les actions mises en place sur leurs territoires. **Une démarche volontariste pour réduire les émissions de GES et les consommations d'énergie en agriculture impose aux collectivités de réinterroger l'ensemble de leurs politiques sous cet angle.**

Les modes d'intervention des collectivités, fréquemment basés sur des aides financières concernant des investissements pré-définis, doivent évoluer pour mieux répondre aux enjeux identifiés. **L'idée selon laquelle « travailler sur l'énergie et le climat, c'est agir sur les consommations de fioul » doit être largement dépassée pour s'élargir vers des actions plus globales**, portant par exemple sur l'évolution des systèmes de production, le développement des légumineuses, de méthaniseurs, de l'agroforesterie, etc. Ou encore sur la modification des habitudes alimentaires. Les programmes agricoles financés auprès de structures agricoles doivent ainsi être adaptés, tout comme les soutiens directs auprès des agriculteurs, coopératives et CUMA qui peuvent être conditionnés et modulés en fonction de nouveaux critères.

## → La collectivité actrice

Les collectivités, par leurs achats et leurs investissements, possèdent un levier d'action très important qui peut orienter durablement l'agriculture de leur territoire. **Les collectivités peuvent être au centre des actions à mettre en place**, de par leur implication dans la vie locale et grâce à leurs champs de compétences. Elles peuvent se faire les relais des résolutions prises conjointement avec les acteurs du territoire en faveur d'une agriculture faiblement émettrice de GES. Un levier important est celui de leurs

achats et investissements. **La restauration collective par exemple est un support intéressant pour soutenir une agriculture locale et réduire l'intensité carbone des repas.**

**Les collectivités sont également consommatrices d'énergie.**

De leur côté, les agriculteurs peuvent être producteurs d'énergies renouvelables et ainsi contribuer à l'atténuation du changement climatique. Certains territoires ont ainsi décidé de développer une filière bois locale, par le soutien et la mise en réseau de l'offre et de la demande. En effet, l'intérêt d'un réseau bocager fonctionnel dépasse la dimension patrimoniale et paysagère et rend de multiples services : régulation hydraulique, biodiversité, ombrage pour les troupeaux, rôle agronomique, potentiel d'énergie renouvelable, stockage de carbone... En parallèle, l'entretien des haies bocagères permet aux agriculteurs la valorisation de la ressource bois de leurs exploitations, diversifiant et sécurisant ainsi leurs revenus. Les collectivités peuvent encourager cette démarche pour qu'elle fonctionne car le prix du marché ne permet pas toujours aux agriculteurs de trouver un intérêt économique dans la production de bois énergie et ils ont besoin d'être accompagnés pour apprendre ou réapprendre à gérer et entretenir des haies. La collectivité peut également soutenir le développement économique local en mettant à disposition des plateformes de tri des déchets, des unités collectives de granulation... La collectivité comme structure administrative : l'espace agricole diminue, laissant la place à des surfaces artificialisées à l'origine de l'imperméabilisation des sols et d'un déstockage de carbone rapide et conséquent, qui contribue au changement climatique. **Les collectivités ont pourtant de nombreux outils de planification à leur disposition afin de prendre en compte ces problématiques, en canalisant l'étalement urbain et en contribuant à la préservation des surfaces agricoles.**